

Chapitre 1

Commentaire d'introduction par la vérificatrice générale

Contenu

Introduction.....	3
Remerciements.....	5

Commentaire d'introduction par la vérificatrice générale

Introduction

- 1.1** Le présent volume de notre rapport traite de points découlant des audits financiers de la province et de ses organismes de la Couronne pour l'exercice clos le 31 mars 2018.
- 1.2** Le 13 août 2018, j'ai signé avec plaisir une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés de 2018 de la province du Nouveau-Brunswick. Une opinion sans réserve, aussi appelée « opinion favorable », indique que les états financiers consolidés de la province sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.
- 1.3** J'ai également été ravie que le gouvernement ait publié ces états financiers audités avant les élections tenues en septembre 2018, comme je l'avais déjà encouragé à le faire dans mes deux rapports précédents. Les résultats audités sont importants pour permettre aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de juger dans quelle mesure le gouvernement a géré les ressources et les fonds publics.

Les observations de la vérificatrice générale sur les résultats de fin d'exercice de la province

- 1.4** Je trouve encourageants les indices des récents progrès financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2018, dont :
- un excédent annuel de 67 millions de dollars, le premier excédent en une décennie;
 - une hausse de la dette nette de 106 millions de dollars, soit le taux de croissance le plus lent depuis 2007.

Les récents progrès sont encourageants, mais des mesures sont encore nécessaires

1.5 Quoique les récents progrès s'avèrent encourageants, je reste préoccupée par la situation financière globale à long terme de la province. Une mise en garde est nécessaire, car le léger excédent de l'exercice 2018 est largement attribuable à l'augmentation des recettes fiscales provinciales lors d'une période où les dépenses ont aussi augmenté.

1.6 Encore une fois, j'encourage la province à établir et à atteindre des cibles pour le contrôle et la réduction de la dette. Nous présentons de l'information sur la dette dans le chapitre 2 du présent rapport.

L'ingérence future du gouvernement dans les activités d'Énergie NB peut avoir de graves conséquences

1.7 Toute ingérence future du gouvernement dans la Société d'Énergie NB peut avoir une incidence comptable à l'avenir. Toute ingérence dans les activités, en dirigeant ou en outrepassant le processus réglementaire, a un effet sur l'autorité et la capacité d'Énergie NB d'autofinancer ses activités. L'incidence sur la comptabilité future d'Énergie NB sur les livres de la province est importante et doit être comprise par les représentants élus.

1.8 Nous présentons un historique de l'ingérence des gouvernements antérieurs et des conséquences potentielles correspondantes dans le chapitre 3.

État actuel des systèmes informatiques de la province

1.9 Depuis les six dernières années, j'ai signalé que la province possédait des systèmes de TI désuets. La province est en train d'acquérir un nouveau système pour remplacer ces systèmes désuets. Nous abordons les risques et le processus pour obtenir le nouveau système dans le chapitre 3.

Comprendre les avantages sociaux des employés de la province

1.10 Dans le chapitre 4, nous présentons de l'information pour les nouveaux députés de l'Assemblée législative, les participants aux régimes et la population du Nouveau-Brunswick sur les régimes d'avantages sociaux des employés de la province. Cette information est utile pour comprendre l'incidence des récentes modifications apportées aux régimes de retraite et aux indemnités (ou allocations) de retraite.

La situation financière de la province s'est légèrement améliorée à court terme

1.11 La situation financière de la province s'est légèrement améliorée à court terme en raison du léger excédent réalisé en 2018. Cependant, les tendances à long terme restent plutôt défavorables et inchangées. Nous présentons notre analyse complète des tendances des indicateurs de durabilité, de flexibilité et de vulnérabilité dans le chapitre 5.

Ce rapport présente notre travail effectué en date de novembre 2018

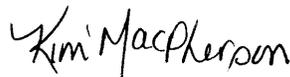
1.12 Ce rapport présente notre travail effectué en date de novembre 2018. Nous reconnaissons que des changements ultérieurs auraient pu avoir lieu dont ce document ne prend pas compte. Tout changement de cet ordre sera noté dans de rapports futurs.

Remerciements

1.13 Mon bureau est reconnaissant de la collaboration soutenue que nous recevons des ministères et des organismes du gouvernement dans le cadre de nos travaux d'audit financier.

1.14 Je tiens à remercier tous les membres du personnel de mon bureau pour leur travail acharné et leur dévouement. Ils forment un petit groupe de professionnels déterminés à s'acquitter du mandat du bureau et à présenter un rapport de qualité à l'Assemblée législative. Le rapport que je présente aujourd'hui est le produit d'un effort collectif auquel chaque membre de l'équipe a grandement contribué.

La vérificatrice générale,



Kim MacPherson, FCPA, CA, IAS.A